

Compte rendu comité d'innovation

Clus'Ter Jura

10 novembre 2023



clus'Ter JURA
Coopérer - Révéler - Valoriser

10 novembre 2023



1^{er} comité d'innovation sociale : programme R&D ECT

- Un comité riche par la **diversité des acteurs et des points de vue** en lien avec l'implication de différentes contextes territoriaux. Ce comité est la **création d'un cadre de partage d'informations de retour sur des expérimentations.**
-
-

Intentions pour la première rencontre :
faire connaissance collectivement, avoir une base de langage commun et connaître les intentions de chacun.e.

Bilan :

- **Questionnements autour de la logique de l'idéal type**, ses intentions et ses enjeux ;
- **Ajustements nécessaires des 4 piliers de l'ECT** en lien avec la définition ;
- Des **retours constructifs sur les hypothèses** afin de mettre l'accent sur des aspects spécifiques dans la recherche : la mise en dialogue comme essence de l'ECT ; une méthode d'accompagnement focalisée sur la coopération, les comportements, le geste et la pensée dialogique ; la mixité des financements comme levier pour les projets.

Perspectives :

- Une approche plus « actions » ;
Des ateliers thématiques ;
Une **mise en lien des travaux des comités d'innovation et scientifique** et du travail sur les concepts « sœurs » de l'ECT ;
Des **rencontres par petits groupes** en plus de la rencontre annuelle en plénière.



Participants

3

Animateurs : Sébastien Palluault et Jade Omer (ELLYX)

- Les présents

Charles-Benoît Heidsieck, président fondateur du **Rameau**

Louise Derochechouart, responsable des pôles Création et Evaluation d'impact de **l'Avise**

Vincent Plesiat, co-fondateur de **l'Atelier Zou**, futur président du Clus'Ter Jura

Patrick Beauvillard, co-fondateur de **l'institut des territoires coopératifs**

Anne Beauvillard, co-fondatrice de **l'institut des territoires coopératifs**

Pierre Simonet, chargé de mission incubateur chez **Atis**

Josepha Poret, directrice de **Ronalpia**, co-présidente du **Kiff**

Cécile Colson, coordinatrice à **l'ADEME Bourgogne Franche-Comté**

Anne Royer, responsable du programme FAI aux **Ecossolies**

Dominique rivière, fondatrice et co-directrice **d'Ecooparc**

Emilie Buatois, chargée de mission outils financiers et projets ESS au **Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté**

Manon Moreau, chargée de mission ESS au **Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté**

Marie Ferru, professeure des universités en géographie, membre du laboratoire **RURALITES**

Lucie Coulon, directrice du **Clus'Ter Jura**

Blandine Chenderowsky, chargée de R&D territoriale du **Clus'Ter Jura**

- Les excusés

Sébastien Morel, **France active Bourgogne Franche-Comté**

Sophie Keller, cofondatrice et directrice du **Labo des partenariats**

Anita Duval, directrice de **Start up de territoire**

Maud Carrichon, coordinatrice du pôle de Coopération au **PTCE Sud Aquitaine**

Jennifer Figgent Cheney, chargée de développement des partenariats à la **Banque des territoires**

Diane de Mareschal, responsable enjeux territoriaux à **l'Institut pour la recherche de la CDC**

Eric Plottu, coordinateur scientifique des recherches en sciences humaines et sociales à **l'ADEME**

Hélène Varlet, chargée de mission biodiversité à **l'ADEME**

Claire Pinet, coordinatrice et animatrice à **l'ADEME**

Bastien Engelbach, coordinateur des programmes de **La Fonda**

Nicolas Chochoy, directeur de **l'Institut Godin**

Mathieu Grosset, directeur du **Groupe Demain**, président du Clus'Ter Jura

Dominique Royoux, professeur des universités en géographie, membre du laboratoire **RURALITES**



→ Déroulé

- 1) Présentation des **membres du comité**
- 2) Présentation des **intentions du Clus'Ter Jura** dans la mise en place du comité
- 3) **Expression des participants sur la notion de l'ECT**
- 4) **Présentation du contexte scientifique et territorial** qui ont permis de conceptualiser l'ECT ; présentation de la **définition et des piliers de l'ECT**
- 5) **Expression des participants sur la présentation de l'ECT**
- 6) Echange autour des **hypothèses de recherche**
- 7) Conclusions autour des **suites possibles** pour le comité d'innovation



Pourquoi un comité d'innovation ?⁵

L'intention du Clus'Ter Jura dans la mise en place de ce comité

- Pourquoi un comité d'innovation ?

- mise en place par Cluster Jura d'une démarche de R&D : un **processus empruntant à la recherche** (développement des connaissances nouvelles, rigueur et protocole scientifique) **associé à une finalité d'innovation** (pour un acteur socio-économique, sous la forme d'une amélioration ou la mise au point de services, de biens, de dispositifs, de modèles économiques, organisationnels, juridiques...)
 - 2 comités qui interagissent : un comité scientifique, dont l'objet est d'assurer la qualité scientifique de la démarche, et un comité d'innovation, dont **l'objet est de questionner et d'envisager les applications que peut avoir la démarche de Cluster Jura**

- Pourquoi un comité d'innovation avec vous ?

- les applications du programme ne concernent pas essentiellement Clus'Ter Jura, le retour sur investissement est moins orienté vers la structure qui porte la démarche que **partager avec un certain nombre de parties prenantes**
 - Le comité d'innovation **croise les différentes parties prenantes qui pourraient être concernées par les enjeux** qui se dessinent autour de l'ECT et des travaux expérimentaux qu'a vocation à mener le Clus'Ter Jura
 - Le comité d'innovation permet de disposer d'un **cadre collectif et de partager des informations** qui sont actuellement associées à une relation bilatérale
 - Il a vocation à rassembler un 1er niveau d'acteurs qui peuvent jouer un rôle dans la **diffusion des enseignements** soit sur un plan méthodologique, en termes de services auprès des entrepreneurs, en termes d'acculturation des entrepreneurs, ou bien encore sur le plan des politiques de soutien à l'entrepreneuriat ou au développement local

- Format proposé

- une **rencontre en plénière par an**, avec des **possibilités de collaboration ouvertes**
 - un **cadre** qui se veut **bienveillant** et qui doit permettre de **partager** autour d'une question centrale



L'ECT pour vous

→ Expression des participants sur ce qu'est l'ECT pour eux



L'ECT pour vous

7

Concept

Outil cohérent – réconciliation entre IG et économie

ECT : écosystème coopératif territorial

Concept qui relie plusieurs termes

Coopération

« Ingrédients » de la coopération

Pléonasme entre coopératif et territoire

Entreprenariat

Où est l'entrepreneur ?

Questionne la figure de l'entrepreneur

Comment le rendre visible?

Entreprenariat = agents? Quelle appropriation?

Entreprenariat comme moyen d'action / modalités d'embarquement

Entreprenariat = collectif (parfois tension entre les deux)

Quel fil rouge commun?

Besoin d'incarnation par un porteur (l'image du genou qui permet de marcher)

Passage par l'acteur et/ou par le territoire

Comment articuler l'écosystème, l'action (projet) et les personnes qui le portent (acteurs) ?

Enjeux associés

Comment s'en saisir sans avoir peur de l'unité d'une personne, de l'incarnation de l'individu dans le collectif (je / nous / dans)

Un territoire n'existe que par les projets / les projets que par les personnes qui les portent

Territoire

Question de définition d'un territoire

Clarifie la démarche de coopération pour le territoire

Lien RTE

Logique de cible – idéal d'utilité pour le territoire

Territoires = lieux de vie . Logique écosystème / point de vigilance logique projets



L'ECT pour vous

- Le concept

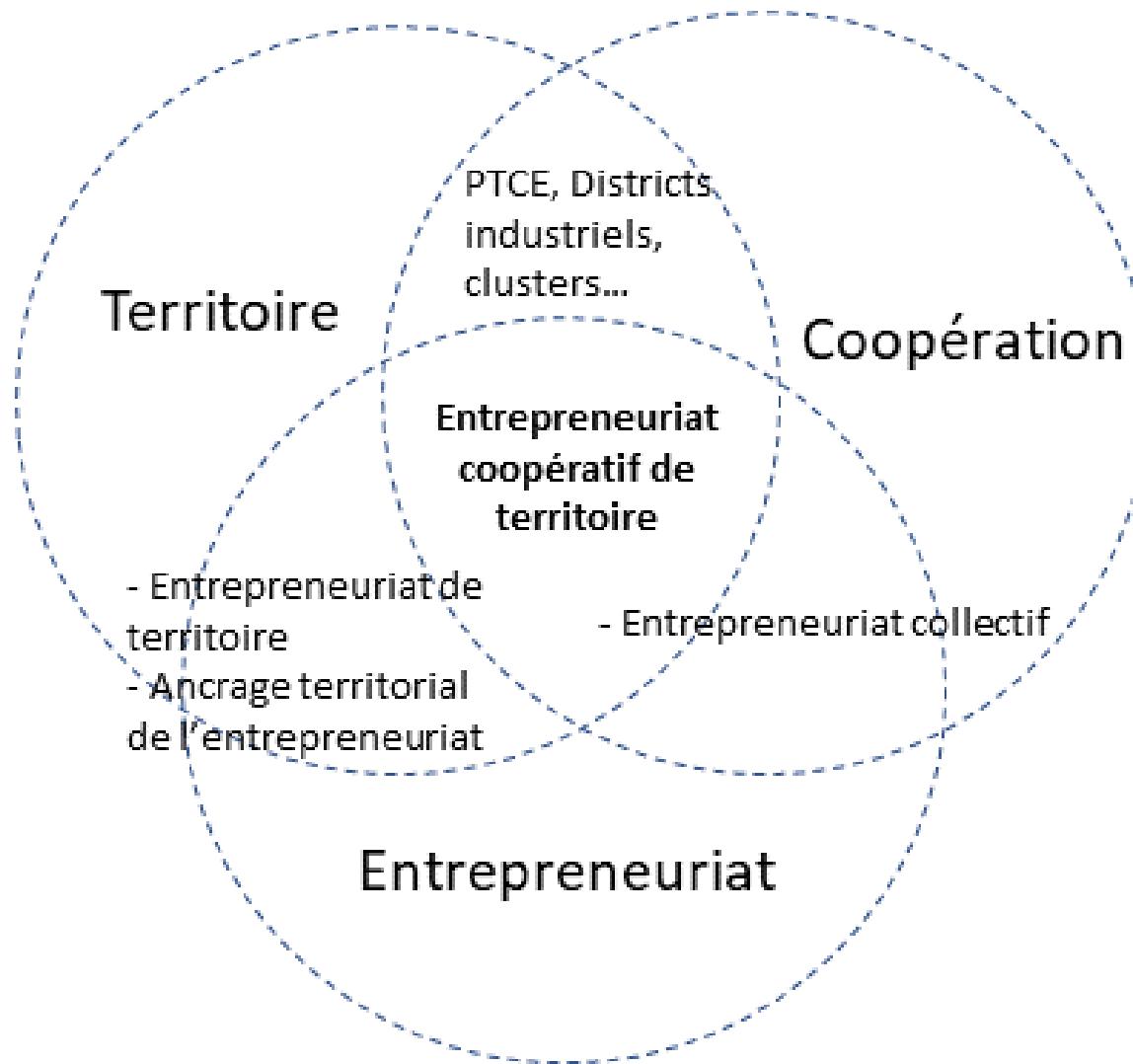
- le **concept** est peu évident à apprécier comme cela, et nécessiterait d'être incarné par des modèles d'entreprise : renvoie-t-il à des entreprises déjà existantes ou à un « idéal » ?
- Intérêt d'un concept qui **relie plusieurs dimensions qui sont généralement disjointes** (exemple des services au conseil régional BFC), mais interroge sur le fil rouge ou la connexion entre les trois termes : entrepreneuriat, coopération, territoire. Renvoie à une **notion d'écosystème et d'acteurs**.
- Le terme **renvoie à d'autres notions** (écosystème coopératif territorial, responsabilité territoriale des entreprises...) qui questionnent la question de la coopération et du territoire dans leur **capacité à produire de la « valeur » sociale, environnementale autant qu'économique**.

- Un questionnement autour de la place de l'entrepreneur et de l'entrepreneuriat

- l'ECT questionne la **figure de l'entrepreneur** dans des configurations qui mettent en avant le collectif, le territoire : l'entrepreneur peut aussi être un agent d'une collectivité par exemple.
- **L'entrepreneuriat est envisagé comme un moyen d'action**, une modalité d'embarquement de parties prenantes sur le territoire.
- Il pose la question du **rapport entre ceux qui portent des projets et le territoire** : comment travailler sur la figure, les compétences, les postures, les comportements des « entrepreneurs » de territoire ? Comment articuler l'écosystème, l'action (le projet) et les personnes qui le portent (acteurs) ? Et le besoin de questionner l'institutionnel qui reste attaché à une certaine image de l'entrepreneur.
- Derrière la **figure (plurielle) de l'entrepreneur** se pose.
- Comment se saisir de l'entreprenariat sans avoir peur de l'unité représenté par une personne : **prendre en compte le « je, nous, dans »**.
- le **collectif dans l'entreprenariat** va au-delà de la phase d'émergence mais comment le faire perdurer ?

- La place essentielle du territoire

- la **dimension territoriale évoque la finalité de cet entrepreneuriat** (un idéal d'utilité pour le territoire dans lequel le projet s'inscrit)
- le concept semble évoquer le fait que la **coopération et la dimension entrepreneuriale** se font ainsi **au service du territoire**.



| | Détection de l'opportunité | Exploitation de l'opportunité | Finalité | Forme organisationnelle | Références |
|------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Entrepreneuriat social | Nouveau besoin social ou besoin non solvabilisé identifié par un entrepreneur social | Portage par un entrepreneur social (dirigeant d'entreprise ou non) | Activité économique privée pour créer de la valeur sociétale | Entreprise sociale individuelle | Lundström et al., 2014 ; Fayolle, 2015 ; Banque des Territoires, 2017 |
| Entrepreneuriat social (en ESS) | Identification d'un besoin par un acteur de l'ESS | Portage par un acteur de l'ESS et implication de partie prenantes mixtes | Activité économique plurielle pour un changement institutionnel | Structures de l'ESS (SCIC, SCOP, associations...) | Richez-Battesti, 2016 ; Glémaint et Urasadettan, 2015 |
| Entrepreneuriat collectif (efforts inter-organisationnels) | Besoin d'un collectif d'acteurs homogènes | Portage par le collectif d'acteurs et implication de partie-prenantes mixtes | Création d'un contexte favorable à un entrepreneuriat multi-acteur | Formes météo-organisationnelle informelle | Razafindrazaka et Fourcade, 2016 ; Emin et Guibert, 2017 ; Doh et al., 2019 |
| Entrepreneuriat public | Détection d'une problématique d'intérêt général par l'élu-entrepreneur | Portage par la collectivité (élus, techniciens) et avec des partenaires | Finalité sociale forte (création d'emplois...) | Développement de l'orientation entrepreneuriale de collectivités | Huron, 1999 ; Nobile, 2017 |
| Entrepreneuriat de territoire | Détection collective (citoyen) de besoin et ressources locales | Portage par des communautés d'acteurs mobilisés (citoyens) | Transformation des modes de production et de consommation (plus inclusif et durable) sur le territoire (formes d'économie plurielle, ...) | Coopératives (SCIC, holding inversée) | Banque des Territoire (2017) ; Fontaine, 2019 ; Henrion et al. (2019) |
| Entrepreneuriat coopératif de territoire | Détection collective (public, privé, individu) de besoin et de ressources locales | Organisation coopérative (partage des responsabilité et des risques) multi-acteur (public, privé et individu) | Transformation des modes de production et de consommation (plus inclusif et durable) sur le territoire (formes d'économie plurielle, ...) | Formes météo-organisationnelles formelles ou informelles | |

Le jura

260 000 habitants

2 villes autour de 20 000 hab

Baisse de démographie

Territoire sur l'axe des transports

Belfort-Lyon & Paris-Lausanne

(manque de fréquence)

Hausse du poids de l'économie
touristique

Pays lédonien

4 communautés de communes

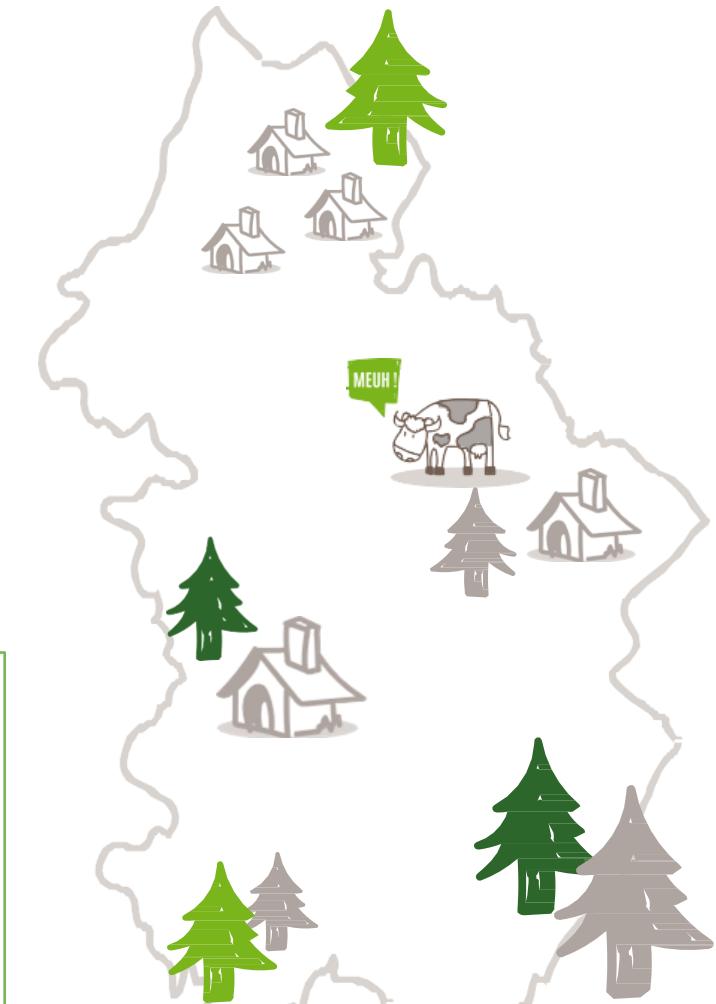
- de 100 000 habitants

Zone de petite montagne

Economie spécifique

Lons le Saunier : préfecture du Jura

➔ Territoire d'intervention de base du Clus'Ter Jura



L'entrepreneuriat coopératif de territoires

est un processus de création d'opportunité par des acteurs socio-économiques du territoire qui s'organisent pour exploiter collectivement l'opportunité de manière hybride en vue de créer et ancrer de la valeur économique, sociale et environnementale pour le territoire.

PORTAGE COLLECTIF

Diversité d'intérêts, statuts, fonctions, pratiques, cultures

Contribution réelle et explicite

Co-responsabilité à différents niveaux mais effectif (responsabilité diluée)

Modes de gouvernance collégiaux autour de valeur principes portés par le collectif

ANCRAGE TERRITORIAL

Besoin identifié sur le territoire

Marché localisé sur un territoire

Solution conçue localement

Mobilisation de ressources locales (humaines, financières...)

ECT

Entrepreneuriat coopératif de territoire

MODÈLE ÉCO HYBRIDE

Démarche entrepreneuriale, dont publique (marché, achat...)

Modèle économique hybride et pas que monétaire (ex : réciprocité)

Modèle de partage de la valeur entre partie prenante et territoire

RÉSILIENT (FINALITÉ)

Cohérence finalité sociétale - projet

Développement économique ancré, durable et inclusif

Ambition, vision long terme

Influence politique publique locale ou nationale



Vos retours sur la présentation de l'ECT

13

- La présentation de l'ECT (slide précédente) a soulevé des questionnements sur la différence entre la définition et les éléments du tableau qui renvoient plutôt à des éléments de caractérisation.

Plusieurs propositions pour enrichir les éléments présentés :

Concernant la définition :

- la notion d'ECT renvoie-t-elle à une **logique d'idéal-type ou bien de projets déjà existants** ? Par exemple, la création d'une EBE constitue-t-elle une entreprise coopérative de territoire : dans quelle mesure ? Initialement, la définition de l'ECT servait moins à identifier ce qui existe qu'à être dans une logique d'idéal-type vers lequel tendre.
- Besoin de **précision sur l'ECT** : quelle est son échelle ? Quelle est la place d'un tiers de confiance ? Qui serait-il ? Quelles sont les valeurs importantes ?



Vos retours sur la présentation de l'ECT

14

Concernant les piliers :

- Montrer l'articulation et les différences des piliers de l'ECT avec l'ESS (une des premières différences étant l'hétérogénéité entre les acteurs impliqués)
- le **volet « portage collectif »** semble limiter la portée de ce qui est représenté autour de la question de la coopération : le portage collectif pourrait inclure la notion de co-responsabilité (chacun est responsable à 100%, ce qui ne renvoie pas seulement à partager des risques), inclure la coopération inconditionnelle (= coopération ouverte), la création d'un climat de confiance et d'une culture commune. Si on n'intègre pas ces éléments, on pourrait avoir « de l'ECT qui fait une super machine pour un territoire et qui est ensuite en concurrence avec les autres territoires » (cf. schéma de l'attractivité territoriale).
- Dans la dimension **ancrage territorial**, il faudrait davantage prendre en compte la territorialité, l'importance du facteur perception du territoire pour faire émerger des projets et les accompagner.
- la **dimension de résilience** peut questionner car elle est différente de la finalité de l'ECT qui peut être beaucoup plus large : la dimension d'apprentissage peut-être ajoutée, de changement, de même que la dimension culturelle des personnes. Il s'agit de définir l'objectif de cet idéal type : l'ECT sert-il la durabilité des territoires, le développement territorial, le développement de l'ESS, le développement de la confiance sur le territoire pour une émergence d'ECT plus constante et autonome d'AAP ? En soit, le terme « résilient » est posé comme une finalité alors que c'est un processus qui va nourrir tout le reste.

Construites en lien avec les 3 axes du programme de recherche : l'émergence, l'accompagnement et le financement de l'ECT

L'ECT émerge à la faveur de cadres qui mettent en dialogue les acteurs publics et les acteurs privés (entreprises, société civile...) du territoire, permettant de valider la pertinence des besoins du territoire qu'il entend satisfaire.

L'ECT implique d'adapter le métier d'accompagnateur à la création d'entreprise, d'intégrer de nouvelles « manières de faire », d'adopter une posture nouvelle vis-à-vis de ceux qui entreprennent.

L'ECT génère une valeur économique, sociale et environnementale, notamment en local, qu'il est nécessaire de faire reconnaître. Il exige la coopération de différentes typologies d'acteurs (locaux/ nationaux, publics/privés) autour de leviers de financement des projets et de leur accompagnement.



Vos retours sur les hypothèses

- **Retours sur l'hypothèse 1 :**

« *L'ECT émerge à la faveur de cadres qui mettent en dialogue les acteurs publics et les acteurs privés (entreprises, société civile...) du territoire, permettant de valider la pertinence des besoins du territoire qu'il entend satisfaire.* »

- L'hypothèse peut donner comme première impression qu'il est question d'un diagnostic de territoire, par une « validation », cette deuxième partie de l'hypothèse est plus un objectif qu'une clé de l'ECT comme la première partie.

- La partie essentielle de l'hypothèse est la mise en dialogue, qui renvoie au fait de donner envie aux acteurs de coopérer et de concrétiser cette coopération à travers des actions. Mais cette mise en dialogue nourrit et alimente sans doute une mise en « action » (doit-on parler d'action dialogique ?), même si des deux on ne sait pas qui est l'œuf et la poule. Le terme « dialogue » est essentiel, et renvoie à l'hypothèse que l'ECT contribue à de nouvelles représentations à partir d'une mise en dialogue des acteurs du territoire.

- La mise en dialogue des différents acteurs est perçue comme permettant de travailler sur les besoins des habitants et acteurs du territoire (le dialogue permet de produire des connaissances et les confronter), sans pour autant seulement prendre en compte les besoins. La mise en relation produit elle-même de la valeur.

- L'ECT peut émerger ou bien se révéler à la faveur d'une mise en dialogue : l'un des points de questionnement est de savoir si la volonté du programme est de faire émerger des formes d'entreprise qui n'existent pas, ou bien de révéler certains mécanismes qui existent mais qui ne sont pas identifiés ou appréhendés.

- L'ECT peut faciliter les échanges le dialogue entre acteurs mais doit s'accompagner en amont de temps d'acculturation des acteurs privés comme publics à la notion de coopération. Coopérer n'est pas inné et nécessite de faire un pas de côté, de réfléchir différemment son rapport à l'autre (et choisir une seule de ses casquettes).



Vos retours sur les hypothèses

17

- **Retours sur l'hypothèse 2 :**

« *L'ECT implique d'adapter le métier d'accompagnateur à la création d'entreprise, d'intégrer de nouvelles « manières de faire », d'adopter une posture nouvelle vis-à-vis de ceux qui entreprennent.* »

- La méthode d'accompagnement du Générateur BFC, et celle de l'EIT doivent être le terrain d'expérimentation de l'ECT. L'ECT doit permettre d'améliorer ces méthodes d'accompagnement, de les bonifier en renforçant dans les approches la dimension de coopération. La coopération doit se penser sur l'ensemble du processus de co-construction et notamment au sein de la gouvernance et du modèle économique de la future activité. La plus-value de l'ECT doit permettre d'identifier davantage de besoins, donner envie aux personnes de travailler ensemble pour y répondre et de gagner en maturité coopérative donc en temporalité pour faire naître des projets plus impactant sur nos territoires. L'exemple du PTCE de Romans doit nous inspirer en ce sens

- Un point de vigilance est ressorti sur l'importance au-delà des outils à travailler sur la posture de l'accompagnateur. Par ailleurs, le terme posture pourrait être remplacé par le terme comportement qui inclut d'avantage les personnes en tant que tel et non leur rôle.

- Les travaux réalisés par le Rameau font ressortir la présence de trois ingénieries à ne pas confondre : ingénierie publique - catalyseurs - tiers de confiance. Le Clus'Ter Jura avec son positionnement de facilitateur et ses actions s'inscrit plus dans la catégorie des « catalyseurs ».

- Une piste sur une compétence clé de l'accompagnateur peut être d'apprendre à penser dialogique. Dans le sens où le dialogue et l'action doivent être conduits en même temps, notamment pour réussir à faire réfléchir le commanditaire sur sa commande pour qu'elle soit celle adaptée au besoin. Cette compétence nécessite un apprentissage et un travail spécifique.



Vos retours sur les hypothèses

18

- **Retours sur l'hypothèse 3 :**

« *L'ECT génère une valeur économique, sociale et environnementale, notamment en local, qu'il est nécessaire de faire reconnaître. Il exige la coopération de différentes typologies d'acteurs (locaux/ nationaux, publics/privés) autour de leviers de financement des projets et de leur accompagnement.* »

- Sans une mixité de financements publics /privés, local/national, ce travail d'animation des coopérations à l'échelle d'un territoire ne pourra pas produire les fruits escomptés. Les financements doivent être pérennes dans le temps car la coopération casse la logique en silo et nécessite une approche systémique des enjeux de nos territoires.

- Les leviers de financement de l'ECT posent la question de l'appui de l'innovation territoriale. Ce soutien passe par le temps disponible, l'accompagnement à disposition, la capitalisation sur ce qui est fait et aussi le financement. Les fonds de l'ODD 17 pourraient être une piste de financement pour l'innovation territoriale.

- La question des résultats reste essentielle pour les financeurs, comment leur proposer une autre forme de « résultats » ?



Vos retours sur les hypothèses

19

- **Transversale**

- Dans les trois hypothèses proposées, certains éléments peuvent manquer. La question du temps par exemple n'apparaît pas, ce qui peut être problématique lorsqu'on travaille sur des enjeux de longs termes et complexes comme l'ECT.

- Un point de vigilance ressort sur l'importance d'avoir une finalité claire dans laquelle se retrouver ainsi que sur l'importance de rendre compte de ce qui se passe tout au long de la démarche, pour raconter le chemin, retranscrire la mise en dialogue, ce qui peut passer par la mise en récit.

- Les deux premières hypothèses renvoient au tier de confiance (crée le cadre de sécurité et d'écoute), un cadre souvent inexistant mais important.

- Sur le vocabulaire utilisé, des points de vigilances ont été évoqué sur la distinction entre projet et actions (le piège est de chercher le projet parfait et donc de ne jamais passer à l'action) et sur la modification des termes livrables et objectifs pour les remplacer par intentions, stratégie et enjeux.



Vos retours sur le comité d'innovation²⁰

- Dominique (**Ecooparc**) : Volonté de partager des éléments de ce comité d'innovation pour échanger avec son équipe. Ecooparc organise en mai un forum de la coopération lors duquel les travaux de ce comité pourront être partagés.
- Marie (**Ruralités**) : trouve qu'il serait intéressant de confronter les 2 comités autour de thèmes.
- Charles-Benoit (**Rameau**) : Partage d'un point de vigilance sur le manque de connaissances des actions concrètes menées par Clus'ter Jura dans ce premier comité. Souligne que la méthode de ce comité est à inventer. Le Rameau organise le salon des maires, dans lequel Cluster Jura pourra partager sa démarche autour de l'ECT. Aimerait revenir sur les catalyseurs dans le cadre du comité.
- Anne et Patrick (**Institut de territoires coopératifs**) : Relèvent l'intérêt sur le lien penser/agir qu'il y a eu durant le comité. Soulignent la pertinence de ce comité pour entendre la diversité des points de vue, de toucher chacun dans sa réalité, traduire les hypothèses dans les projets et pousser certain concept assez loin. Proposition d'être garants et vigilants sur la logique intention / outils dans les futurs comités et d'apporter sur le concept de coopération.
- Pierre (**Atis**) : Un espace qui permet de réfléchir sur ce qui est vécu au quotidien. Volonté de continuer de participer à ce comité. Questionne par ailleurs l'envergure européenne que pourrait prendre le programme, afin de confronter d'autres cultures.



Vos retours sur le comité d'innovation²¹

- Josepha (**Ronalpia**) : En attente sur le partage de plus d'actions terrain. Le comité a fait écho à des réflexions actuelles de Ronalpia et permet de faire des parallèles avec des terrains. Souligne le cadre innovant de ce comité qui permet de rassembler et faire dialoguer une diversité d'acteur ce qui lui donne un vrai intérêt. Volonté de continuer à participer à ce comité.
- Anne (**Ecossolies**) : Souligne l'intérêt d'avoir des temps pour faire des allers/retours entre concept et réalités de terrains. Les Ecossolies peuvent contribuer en partageant des retours terrains d'un territoire plutôt métropolitain. Le comité vient nourrir la volonté de développer un dispositif dédié à la coopération par les Ecossolies.
- Cécile (**Ademe BFC**) : Rappelle que le comité n'était pas prévu initialement et a été rajouté dans la feuille de route. Souligne l'importance de ne pas attendre la fin du programme pour communiquer sur la démarche en cours. Contente d'avoir participé à un comité riche qui a permis de verbaliser des ressenties. Suggestion d'avoir un format de comité sur une journée entière.
- Sébastien (**France Active franche comté**) : Partage l'intérêt à travers la participation à cette instance de coconstruire le référentiel de l'ECT et le tester sur le terrain.



La suite

22

- **Perspectives pour poursuivre le comité**

- Un prochain comité d'innovation avec une approche plus « action », partant de terrains, d'illustrations, d'éléments d'incarnation
 - Un temps à penser durant le programme pour croiser comité d'innovation et comité scientifique
 - Des ateliers thématiques à construire en fonction de l'intérêt des participants
 - Des rencontres bilatérales ou par groupe à organiser
 - Un cadre à penser pour capitaliser l'ensemble des apprentissages et analyses qui sont portées dans ce comité (et ainsi éviter des redites ou des redondances) au fur et à mesure de la démarche

Propositions à venir...